



Réunion du 4 Février 2019

Président : Jean-Paul Petit 06 71 98 78 16
Secrétariat : Toufik Ouamari 06 01 13 27 19
Championnat Foot adapté : Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29
Championnat Foot loisir : Jean-Paul Petit 06 71 98 78 16
Responsable des coupes : Hanafi Cherakrak 06 11 49 60 29
Championnat foot à 7 : Frédéric Ferrand 0627157559

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : lu, noté
OMS Firminy : lu, noté
Fc St Cyprien : modification d'horaire, lu, noté
Firminy Fco : modifications d'horaires et terrain, lu, noté
Haut Forez : arrêté municipal, lu, noté
Fc St Paul en Jarez : report de match +40, lu, noté
Es Veauche : forfait match du 02/02, lu, noté
La Fouillouse : match avancé du 16/03 au 23/02, lu, noté
As Astrée : arrêté municipal, lu, noté
Cote Durieux : arrêté municipal, lu, noté
Us Sud Forézienne : arrêté municipal, lu, noté
Sury le Comtal : arrêté municipal, lu, noté
Fc Marcellin en Forez : arrêté municipal, lu, noté
Fco Firminy : arrêté municipal, lu, noté
Ste Croix en Jarez : arrêté municipal, lu, noté
St Priest : arrêté municipal, lu, noté
As Aveizieux : arrêté municipal, lu, noté
Cote Chaude : arrêté municipal, lu, noté

INFORMATION FOOT ADAPTE

Le sport adapté recherche des arbitres disponibles pour quelques tournois se déroulant en semaine durant la saison 2018-2019. Vous êtes priés de vous rapprocher le plus rapidement possible, auprès de **Mr Hanafi CHERAKRAK**, le lundi à la commission de Foot diversifié.

INFORMATION AUX CLUBS

ATTENTION : certain clubs écrivent (mail, texto...) à leurs adversaires pour leur signaler le report d'un match. **EN AUCUN CAS** les clubs décident de la programmation des rencontres de coupes et de championnats.

Rappel de la procédure : un club désirant avancer un rencontre doit demander à l'adversaire son accord qui lui-même enverra au District de la Loire avec copie au club adverse un mail (boite officielle) donnant son accord. Ensuite le club souhaitant la modification envoie la demande par mail au district en proposant la date (en avance article 2.4.1 des règlements) l'heure, le terrain. Le district de la Loire validera (ou pas) et tiendra informé les clubs par le bulletin. Le club demandeur informera l'arbitre de la modification.

*Attention : quand votre équipe est forfait que ce soit à domicile ou à l'extérieur vous devez impérativement prendre contact avec l'arbitre sinon les frais d'amende et de déplacement seront à votre charge.

INFORMATION +40

Pour toutes les rencontres non jouées ou reportées, veuillez informer par mail officiel la Commission Foot Diversifié en donnant les raisons et savoir si une date de reprogrammation est fixée. Merci.



INFORMATION IMPORTANTE

Attention !

En cas de terrain impraticable, vous devez impérativement inverser la rencontre, à défaut, trouver un terrain de replie.

- La journée 12 (poule à 12) du 26/01, se jouera le 16 Février, sauf 8 matchs :
 - Ecotay / Villars
 - Fco / Asppt
 - Luriecq / Boen
 - St Just St Rambert / Astrée
 - Précieux / St Sixte
 - St Victor / St Hilaire
 - Suc Ter / Fc St Etienne
 - St Romain le Puy / Haut Forez

Pour ces matchs les équipes devront trouver une date en semaine.

- Les journées 10 (poule à 10) et 13 (poule à 12) du 02/02 se joueront le 23 Février.
- Les matchs déplacés qui devaient se jouer le 23/02 seront reprogrammés ultérieurement.

MODIFICATION A LA JOURNEE DU 09 FEVRIER

Promotion

-le match n°20580339, Firminy Fco 5 / St Marcellin 5 se jouera le samedi 9 Février à 16h30 au stade du Soleil à Firminy. Les clubs et l'arbitre sont priés d'en prendre note.